

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
CRETEIL  
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry  
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET DEHAN & SCHINAZI  
174, Rue de COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Rédacteur :

Maître

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur les Amendes Forfaitaires Majorées émises à l'encontre de votre client, et appartenant aux dossiers :

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder à l'arrêt des poursuites à l'encontre de votre cliente, pour ces deux dossiers.

Si a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire, elle sera remboursée directement par le Trésor Public sous forme de lettre-chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Pour le suivi d'un remboursement éventuel du Trésor Public, vous pouvez prendre contact avec les services de la Trésorerie Val-de-Marne Amendes via leur adresse e-mail : [t094035@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t094035@dgfip.finances.gouv.fr) ou par téléphone du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître SAMAMA, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 29/11/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

